

VDI

Le statut VDI s'applique spécifiquement aux vendeurs directs et apporte les plus grands avantages à ceux qui se lancent en affaires pour eux-mêmes. Les avantages de l'inscription en tant que VDI comprennent :

- 01 ARIIX prend en charge les déclarations de revenus au gouvernement français pour vous
- 02 ARIIX paie les 2/3 de votre obligation fiscale. Le 1/3 exceptionnel est retenu automatiquement sur votre chèque de paie.

En vous inscrivant en tant que VDI, ARIIX s'occupe de l'administration pour vous permettre de vous concentrer sur le développement de votre entreprise. L'inscription en tant que VDI nécessite un numéro de sécurité sociale et une documentation d'inscription VDI.

(Pour les VDI qui gagnent plus de 19 860 € / an, il faudra changer de statut et passer en Auto-entrepreneur ou en société).

AUTO-ENTREPRENEUR

Un Auto-Entrepreneur s'inscrit à ARIIX en tant qu'indépendant. Ce statut est pour ceux qui veulent entrer dans les affaires pour eux-mêmes et recevoir les avantages fiscaux de celui-ci. Bien qu'un Auto-Entrepreneur soit responsable de déclarer ses propres impôts au gouvernement français, il peut déduire les dépenses d'entreprise telles que les voyages, les achats de produits, etc. contre leurs revenus ARIIX. L'inscription en tant qu'Auto-Entrepreneur nécessite un N° de Siret qui peut être reçu du gouvernement français.

SOCIÉTÉ

Ceux qui s'inscrivent en tant que sociétés sont des entités juridiquement distinctes d'eux-mêmes en tant qu'individus. Dans ce statut, votre société reçoit des commissions en tant que revenu et peut déduire les dépenses d'entreprise de ce revenu. Pour les vendeurs directs qui gagnent plus de **20 000 € par trimestre ou 80 000 par an**, l'inscription en tant que société est rendue obligatoire par le gouvernement français. L'inscription en tant que société nécessite un numéro Siret.

*Si vous êtes inscrit à la TVA, le Représentant doit indiquer son numéro de TVA lors de son inscription.

	Séparer l'entité légale de l'individu	Déduction des frais professionnels	ARIIX facilite le report de vos revenus	ARIIX contribue au paiement de vos taxes
VDI	X	X	X	X
AUTO-ENTREPRENEUR	X	X		
SOCIÉTÉ	X	X		